



ASSOCIATION FRANÇAISE  
DE PÉDIATRIE AMBULATOIRE  
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PÉDIATRIE AMBULATOIRE  
1<sup>ER</sup> CONGRÈS NATIONAL  
PLURIPROFESSIONNEL

LUMIÈRES SUR LES 1000 JOURS,  
REGARDS CROISÉS DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANT



19-21 NOVEMBRE 2026  
LYON, FRANCE

# PRÉSENTATION DU CONGRÈS

« LUMIÈRES SUR LES 1000 JOURS,  
REGARDS CROISÉS DES PROFESSIONNELS DE  
L'ENFANT »

La volonté de l'AFPA est de mobiliser tous les professionnels pour renforcer les liens et tendre vers des soins pédiatriques plus pertinents et plus justes. C'est pourquoi ses Journées d'Automne se transforment et deviennent le premier congrès national pluriprofessionnel réunissant autour de la thématique des 1000 premiers jours les professionnels de santé de l'enfant : médecins pédiatres et généralistes (AFPA), sages femmes (CNSF), et puéricultrices (ANPDE)

Unis et concernés par les mêmes objectifs : des soins de qualité pour des enfants en bonne santé.

L'AFPA a choisi la ville de Lyon pour cette première édition de ce congrès qui nous plonge directement au cœur des parcours de soins et des problématiques d'accès aux soins pédiatriques.

Au travers de séances plénières interprofessionnelles et d'ateliers pratiques multidisciplinaires, nous avons à cœur de partager nos savoirs et d'apprendre les uns des autres.

L'enfant et sa famille doivent être au cœur des parcours de soins et de nos préoccupations, les acteurs de santé mettent en lumière les enjeux sociétaux de la pédiatrie de demain.

**DR SANDRA BRANCATO-BOUET**

**Présidente de l'AFPA**

## Plus de 300 congressistes

médecins pédiatres, généralistes, sages femmes, puéricultrices libéraux et hospitaliers

## 3 jours de congrès

plénières, tables rondes, ateliers, symposia, sessions scientifiques, communications libres...

## Des stands d'exposition

sous différents formats

## Forte implication

des participants, avec de réelles attentes pour les congrès de l'AFPA.



# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

## SÉANCE INAUGURALE

### PLÉNIÈRE 1 - TABLE RONDE

Mortalité infantile : un enjeu de santé publique

### SYMPOSIUM OU DÉJEUNER LIBRE

### CAFÉ / VISITE DES STANDS

### PLÉNIÈRE 2 - TABLE RONDE / CONTROVERSE

Sortie précoces : lien ville / hospital

### COMMUNICATIONS LIBRES

### PAUSE / VISITE DES STANDS

### PLÉNIÈRE 3 - TABLE RONDE

Santé environnementale : outils pour les professionnels de la périnat site Plateforme santé périnatale qui va être lancé en oct 25, guide ecopuériculture



# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026

## PLÉNIÈRE 4 - TABLE RONDE

Alimentation au cours des 1000 jours

## PAUSE / VISITE DES STANDS

### SESSION D'ATELIERS 1 (UN THÈME AU CHOIX)

**Thème 1 :** Allaitement

**Thème 4 :** Urgences périnatal

**Thème 2 :** Trouble oralité

**Thème 5 :** Vaccination

**Thème 3 :** Atelier NBO

**Thème 6 :** Atelier hanches

## SYMPOSIUM OU DÉJEUNER LIBRE

## CAFÉ / VISITE DES STANDS

## CONFÉRENCE

### SESSION D'ATELIERS 3

**Thème 1 :**

**Thème 4 :**

**Thème 2 :**

**Thème 5 :**

**Thème 3 :**

**Thème 6 :**

## PAUSE / VISITE DES STANDS

## PLÉNIÈRE 5 - TABLE RONDE

Guidance parentale ? Faire équipe avec les parents dès la grossesse ?



# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

## SESSION D'ATELIERS 4 (UN THÈME AU CHOIX)

**Thème 1 :** ADBB

**Thème 2 :** Mouvements généraux

**Thème 3 :** Atelier écran

**Thème 4 :** Musicothérapie/lecture

**Thème 5 :** Enfance en danger les IP

**Thème 6 :** Sommeil

## PLÉNIÈRE 6 - TABLE RONDE

Situations vulnérabilité / handicap /santé mentale

## SYMPOSIUM OU DÉJEUNER LIBRE

## CAFÉ / VISITE DES STANDS

## SESSION D'ATELIERS 5

**Thème 1 :**

**Thème 2 :**

**Thème 3 :**

**Thème 4 :**

**Thème 5 :**

**Thème 6 :**

## PLÉNIÈRE 7 - TABLE RONDE

Innovation dans l'organisation des soins

## SÉANCE DE CLOTURE



# LIEU DU CONGRÈS

## Venir au Centre de Congrès de Lyon



**50 Quai Charles de Gaulle**  
**69006 Lyon**

Au cœur de la Cité internationale, en plein centre-ville en bordure du Parc de la Tête d'Or, le Centre de Congrès de Lyon est idéalement situé et facilement accessible, par tous les moyens de transport.

### EN AVION

Le centre-ville de Lyon à moins de 30 min de l'Aéroport International Lyon-Saint Exupéry, via le Rhonexpress.

### EN TRAIN

La ville de Lyon possède 3 gares TGV desservies plusieurs fois par jour depuis les grandes métropoles françaises et européennes. Préparez votre itinéraire sur le site [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)

### EN VOITURE

le Centre de Congrès est à 1h30 de Genève, 3h de Turin, 4h de Paris, 4h30 de Milan, 5h de Barcelone en voiture. Le site bénéficie de 3 parkings de proximité au sein de la Cité internationale.

### EN TRANSPORT EN COMMUN

Le Centre de Congrès est desservi par de nombreux transports en commun : C1, C2, C5, C23, C26 et Bus 70. Arrêts '*Cité internationale | Centre de Congrès*' ou '*Cité internationale | Transbordeur*'.  
Préparez votre itinéraire sur le site [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)

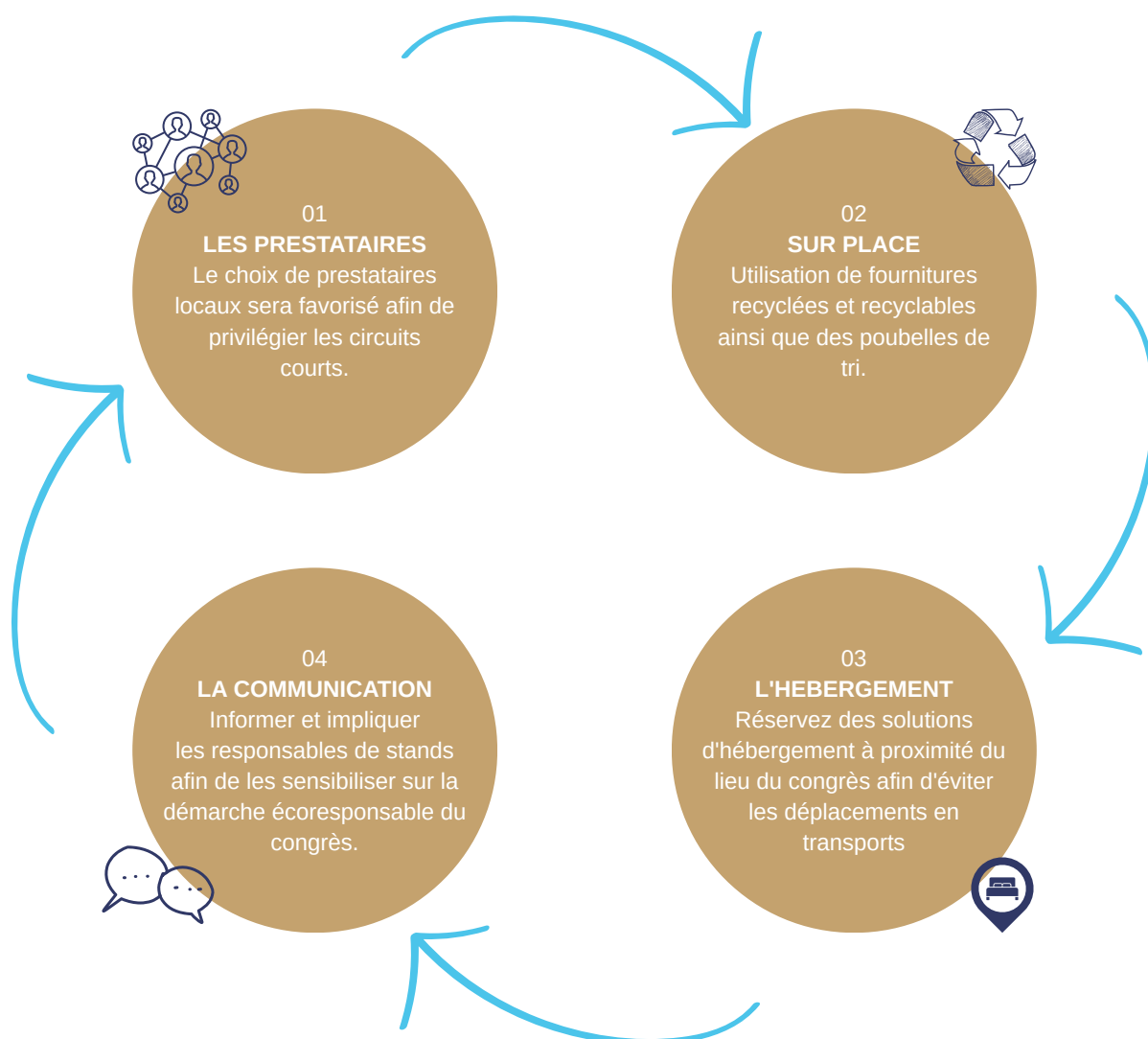


# ECO-RESPONSABILITÉ

## LA VOLONTÉ D'UN CONGRÈS ÉCO-RESPONSABLE

Le comité d'organisation souhaite veiller à l'impact environnemental qu'aura ce congrès. C'est pourquoi il tient à sensibiliser ses partenaires et exposants sur différents sujets :

- Priorité à la réduction des déchets et à leur valorisation.
- Application du tri sélectif sur site.
- Réduction drastique du plastique non recyclable à usage unique.
- Réduction du gaspillage et des achats inutiles.



## ILS NOUS ONT SOUTENUS

ABBOTT

BABYBIO

BIOCODEX

BIOSTIME

BIOSYNEX

DANONE

EAU DE MONT ROUCOUS

GRANDIR NATURE

GSK

HAVEA

HIPP FRANCE

LA ROCHE POSAY

LABORATOIRE MODILAC

LABORATOIRE SVR

LACTALIS

MACSF

MEDIFLUX

MSD

NESTLE

NOVALAC

NOVARTIS

NOVONORDISK

NUTRIBIO

NUTRICIA GALLIA

PFIZER

PIERRE FABRE

PTC THERAPEUTICS

SANOFI AVENTIS FRANCE

STALLERGENES GREER



# OFFRES PARTENAIRES



Ces formules font de vous l'un des partenaires de l'événement et vous proposent une visibilité lors du congrès. Les partenaires qui soutiennent le congrès à hauteur d'une certaine valeur seront reconnus en fonction des différents niveaux de parrainage.

	GOLD	SILVER	BRONZE
Votre logo sur la signalétique du congrès	✓	✓	✓
Votre logo sur l'écran de la session d'ouverture et de fermeture	✓	✓	✓
Insertion publicitaire dans la sacoche des congressistes	✓	✓	✓
Stand 12 m <sup>2</sup> inclus	✓		
Stand 6 m <sup>2</sup> inclus		✓	
Tarif d'engagement jusqu'au 15/06/2026	7 500 € HT	6 000 € HT	3 500 € HT
Tarif d'engagement à partir du 16/06/2026	8 000 € HT	6 500 € HT	4 000 € HT

# OFFRES EXPOSANTS



Un stand peut être commandé sans forfait spécifique de partenariat. Tous les espaces sont attribués en fonction des réservations reçues et traitées dans l'ordre d'arrivée.

## STAND 6 m<sup>2</sup>

1 table  
3 chaises  
Coffret électrique  
1,5 kW  
Rail 3 spots  
Cloisons  
2 badges exposant

## STAND 9 m<sup>2</sup>

1 table  
3 chaises  
Coffret électrique  
1,5 kW  
Rail 3 spots  
Cloisons  
4 badges exposant

## STAND 12 m<sup>2</sup>

2 tables  
6 chaises  
Coffret électrique  
1,5 kW  
Rail 3 spots  
Cloisons  
6 badges exposant

Tarif jusqu'au  
15/06/2026

3 200 € HT

4 100 € HT

4 700 € HT

Tarif à partir du  
16/06/2026

3 400 € HT

4 300 € HT

4 900 € HT

## Offre 4m<sup>2</sup> START UP ou TPME

Jeunes entreprises ayant moins de 5 ans à la date d'engagement sur présentation d'un justificatif OU Très Petites et Moyennes Entreprises

**2 000 € HT**

## INFORMATIONS IMPORTANTES

- Tarif pour un badge exposant supplémentaire : 60 € HT.
- Les badges exposant ne donnent pas accès aux plénières du congrès mais donnent accès aux symposiums et sessions scientifiques si l'auteur donne son autorisation.

# SYMPOSIUM & SESSIONS SCIENTIFIQUES



Les candidatures et le choix du jour de passage seront soumis au Comité Scientifique qui, après examen des thèmes proposés, statuera sur les admissions, dans la limite des créneaux disponibles. En cas de refus, le Comité Scientifique n'aura pas à motiver la décision qui sera notifiée.

	SYMPOSIUM <sup>(1)</sup>	SESSION SCIENTIFIQUE <sup>(2)</sup>
Créneaux	1 créneau d'une heure jeudi, vendredi ou samedi	1 créneau d'une heure jeudi, vendredi ou samedi
Capacité	Auditorium de 300 places	
Visibilité	Mention du symposium/session avec logo sur le programme du congrès.	
Flyer	Flyer annonçant le symposium/la session dans les sacs des congressistes <i>Format max 21 x 29.7 cm d'une page - fournis par l'auteur de la session.</i>	
Emailing	Emailing aux inscrits 15 jours avant le congrès, pour annoncer votre symposium/session scientifique. <i>Contenu HTML fourni par l'auteur.</i>	
Inscrits	Restitution de la liste (noms et prénoms) des personnes inscrites au sympo/ à la session scientifique.	
Badge	Badges des orateurs du symposium/ de la session inclus (3 max).	
TARIFS	23 200 € HT	18 000 € HT

NOTE : Les symposiums et sessions scientifiques ne peuvent être filmés sans autorisation préalable de l'organisateur du congrès.

<sup>(1)</sup>Symposium : En organisant un symposium, vous pourrez non seulement partager vos dernières avancées et recherches mais aussi renforcer votre visibilité auprès d'un large réseau de professionnels.

<sup>(2)</sup>Session scientifique : Le choix des orateurs et le contenu du programme de la session que vous parrainez, sont à la charge du Comité Scientifique.

# OPTIONS DE PARTENARIATS



PRESTATIONS	DESCRIPTION	TARIFS
Insertion d'un <b>flyer</b> dans les sacoche des congressistes	Format max 21 x 29.7 cm, une page recto verso.	Tarif couplé avec un stand ou un symposium/ session scientifique* : 750 € HT TARIF prestation unique : 1 000 € HT
Insertion d'une <b>brochure</b> dans les sacoche des congressistes	Format max 21 x 29.7 cm et maximum 10 pages.	1 500 € HT
Fourniture des <b>cordons</b> des badges  <i>Quantité : 400 cordons minimum, ajustement en fonction du nombre d'inscrits.</i>	Devenez le fournisseur des cordons, logotés à votre image (sous réserve de validation). Production et livraison par vos soins.	1 500 € HT
Fourniture des <b>sacoche</b> du congrès  <i>Quantité : 400 unités, ajustement en fonction du nombre d'inscrits.</i>	Devenez le fournisseur des sacoche, logotées à votre image (sous réserve de validation). Production et livraison par vos soins.	GRATUIT*  Partenaire exclusif (un seul disponible)
Fourniture de <b>blocs</b>	Ils seront insérés dans les sacoche des congressistes.	GRATUIT*
Fourniture de <b>stylos</b>	Ils seront insérés dans les sacoche des congressistes.	GRATUIT*

\*partenariat accordé exclusivement aux partenaires ayant réservé un stand, un symposium ou une session scientifique.

# BULLETIN DE RESERVATION 1/3



	QUANTITÉ	TARIF HT jusqu'au 31/01/2026	TARIF HT à partir du 01/02/26	TOTAL HT
Pack Gold	<input type="text"/>	7 500 €	8 000 €	<input type="text"/>
Pack Silver	<input type="text"/>	6 000 €	6 500 €	<input type="text"/>
Pack Bronze	<input type="text"/>	3 500 €	4 000 €	<input type="text"/>
Stand 4m <sup>2</sup> (Start up/ TPME)	<input type="text"/>	2 000 €		<input type="text"/>
Stand 6m <sup>2</sup>	<input type="text"/>	3 200 €	3 400 €	<input type="text"/>
Stand 9m <sup>2</sup>	<input type="text"/>	4 100 €	4 300 €	<input type="text"/>
Stand 12m <sup>2</sup>	<input type="text"/>	4 700 €	4 900 €	<input type="text"/>
Symposium Jeu.	<input type="text"/>	23 000 €		<input type="text"/>
Symposium Ven.	<input type="text"/>	23 000 €		<input type="text"/>
Symposium Sam.	<input type="text"/>	23 200 €		<input type="text"/>
Session Scientifique Jeu.	<input type="text"/>	18 000 €		<input type="text"/>
Session Scientifique Vend.	<input type="text"/>	18 000 €		<input type="text"/>
Session Scientifique Sam.	<input type="text"/>	18 000 €		<input type="text"/>
Badge supplémentaire expo	<input type="text"/>	60 €		<input type="text"/>
Flyer sacoche (couplé)	<input type="text"/>	750 €		<input type="text"/>

Paraphe (initiales nom et prénom)

# BULLETIN DE RESERVATION 2/3



	QUANTITÉ	TARIF HT	TOTAL HT
Flyer sacoche (classique)	<input type="text"/>	1 000 €	<input type="text"/>
Brochure sacoches	<input type="text"/>	1 500 €	<input type="text"/>
Fourniture des sacoches	<input type="text"/>	GRATUIT	<input type="text"/>
Fourniture cordons logotés	<input type="text"/>	1 500 €	<input type="text"/>
Fourniture stylos	<input type="text"/>	GRATUIT*	<input type="text"/>
Fourniture blocs	<input type="text"/>	GRATUIT*	<input type="text"/>

TOTAL HT

TVA (20%)

TOTAL TTC

\*partenariat accordé exclusivement aux partenaires ayant réservé un stand ou un symposium/session scientifique.

Paraphe (initiales nom et prénom)

# BULLETIN DE RESERVATION 3/3

## INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Laboratoire/société : .....  
Nom sous lequel votre entité doit apparaître sur les supports de communication : .....  
.....  
NOM Prénom : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : ..... Email : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
TVA intracommunautaire : ..... SIRET : .....

## INFORMATIONS DE FACTURATION (SI DIFFÉRENT)

Laboratoire/société : .....  
Adresse de facturation : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
  
NOM Prénom du responsable de facturation : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : ..... Email : .....

Le virement bancaire doit être fait à l'Agence VERT COM et indiquera clairement les références suivantes "Numéro de facture - Nom de la Société". Un acompte de 50 % du montant total TTC validera votre réservation. Le solde sera à régler au plus tard 30 jours avant la manifestation.

Titulaire du compte : VERT COM / CONGRES  
IBAN : FR76 3004 7142 4700 0203 2330 125  
BIC : CMCIFRPP

Date : .....

J'ai lu et j'accepte les conditions générales stipulées en page 13.

Formulaire à renvoyer par messagerie  
à [pediatrie2026@event-vert.org](mailto:pediatrie2026@event-vert.org)  
ou par courrier à l'adresse suivante :  
VERT COM / AFPA 2026  
13 rue du Clos des Chênes 37390 ST ROCH (France)

Signature et tampon de la structure obligatoires précédés de la mention "Lu et approuvé"

# CONDITIONS GÉNÉRALES

**Art. 1 - Conditions générales :** Le sponsor ou l'exposant s'engage à accepter sans réserve les termes du présent règlement de l'Agence VERT COM (le prestataire), mandaté par l'AFPA R&D (organisateur), et les dispositions de droit public applicables aux manifestations organisées en France. Il accepte toutes les mesures nouvelles générées par les circonstances ou au profit de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit d'indiquer, même oralement.

**Art. 2 - Admissions :** les demandes de réservation signées par l'exposant ne seront valables que si elles sont établies sur les formulaires de réservation officiels fournis par l'agence VERT COM. Les formulaires de réservation doivent être envoyés par messagerie à l'adresse : [pediatrie2026@event-vert.org](mailto:pediatrie2026@event-vert.org) ou par courrier à l'Agence VERT COM, 13 rue du Clos des Chênes, 37390 ST ROCH (France).

Les demandes seront soumises à validation par l'AFPA R&D qui décidera de la suite à leur donner après examen. En cas de refus, l'AFPA R&D n'aura pas à justifier la décision notifiée au candidat. En aucun cas, le candidat n'aura le droit de demander une compensation pour le refus au motif qu'il a été invité à poser sa candidature par l'AFPA R&D.

**Art. 3 - Paiement :** toutes les réservations effectuées avant le 15/05/2026 devront être accompagnées d'un acompte représentant 50 % du montant total TTC de la réservation. La différence doit être payée au plus tard le 15/10/2026. Pour toute réservation effectuée après le 15/05/2026, le montant total de la réservation est dû à la réservation.

**Art. 4 - Annulation :** Si le stand ou le partenariat n'est pas entièrement payé avant le début des journées AFPA R&D 2026, l'AFPA R&D ne sera pas tenue de rembourser les montants déjà versés.

En cas d'annulation par un exposant avant le 15/03/2026, l'organisateur retiendra 30 % du montant total de la facture à titre d'indemnité.

En cas d'annulation par un exposant avant le 15/05/2026, l'organisateur retiendra 50 % du montant total de la facture à titre d'indemnité.

Pour toute demande d'annulation survenant après le 15/06/2026, le montant total de la facture sera dû et retenu à titre d'indemnité de rupture de contrat.

Si la totalité des frais de réservation n'a pas été payée au moins 30 jours avant la date de l'événement, l'exposant n'aura pas la possibilité de choisir l'emplacement de son stand. Si la totalité des frais de réservation n'a pas été réglée au moins 15 jours avant la date de la manifestation, l'Agence VERT COM se réserve le droit de refuser l'accès de l'exposant à la manifestation.

**Art. 5 - Sous-location :** le certificat d'admission est personnel, incommunicable et inaliénable. Il est strictement interdit aux exposants de sous-louer ou de partager à titre onéreux ou gratuit une partie ou la totalité de leur stand.

**Art. 6 - Occupation des espaces d'exposition :** le plan d'exposition est établi par l'AFPA R&D. L'attribution des espaces est faite par l'Agence VERT COM en collaboration avec le comité d'organisation en tenant compte de l'ordre d'arrivée des réservations. Après l'attribution, aucune modification ne peut être apportée sans l'accord écrit de l'Agence VERT COM.

L'Agence VERT COM se réserve le droit de modifier autant de fois qu'elle le jugera nécessaire, l'emplacement, la taille et la disposition des espaces demandés par l'exposant. Si l'AFPA R&D est contrainte de modifier partiellement la disposition ou l'aménagement, aucune réclamation ne sera admise et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises. Pour toute contestation, seuls les Tribunaux de Paris sont compétents.

Les emplacements attribués devront être occupés par l'exposant du 16 au 20 novembre 2026, faute de quoi ils seront considérés comme vacants et pourront être attribués sans aucune indemnité ou remboursement que l'exposant défaillant pourrait demander.

**Art. 7 - Règlement et consignes de sécurité :** un dossier technique destiné à l'exposant sera envoyé ultérieurement au client. Ce dossier comprendra toutes les règles d'aménagement des stands et de location du mobilier, ainsi que les règles de sécurité et les informations sur tous les services nécessaires (livraison, stockage, installation, dédouanement...). Les exposants, leurs employés et sous-traitants s'engagent à respecter et à se conformer au règlement du Centre de Congrès de Lyon et aux instructions spécifiées dans le dossier technique.

Plus généralement, les exposants devront se conformer aux lois et règlements applicables aux foires et expositions ainsi qu'aux mesures de sécurité édictées par la Préfecture. Plus particulièrement, ils devront se conformer au règlement et aux consignes de sécurité du Centre de Congrès de Lyon. Les exposants sont responsables du matériel qu'ils exposent ainsi que de celui qu'ils louent ou installent sur leur stand.

**Art. 8 - Exclusivité :** La réservation et la location d'un stand ou d'un espace publicitaire obligent l'exposant à ne pas organiser ou privilégier des réunions ou des rencontres sur les thèmes de la conférence qui n'auraient pas été déclarées ou autorisées par l'AFPA R&D.

**Art. 9 - Distribution de documents :** la distribution de publicités ou de tracts n'est autorisée que sur le stand.

**Art. 10 - Droits et responsabilités de l'organisateur :** L'organisateur aura le droit de décider de toutes les questions imprévues dans le présent document réglementaire. Toutes ses décisions seront prises sans recours possible et seront immédiatement mises en œuvre. Toute infraction à l'une quelconque des clauses du présent document entraînera l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive de l'exposant défaillant sans que celui-ci puisse prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement. L'organisateur a toute latitude pour en décider. Il en sera de même en cas de non-respect des conditions générales de l'article 3 : l'organisateur enverra au débiteur un avis légal d'accusé de réception. En cas de non-paiement dans les 15 jours par le débiteur, le contrat sera résilié.

L'organisateur ne peut être tenu responsable d'un faible nombre d'inscrits ou d'un manque d'intérêt pour l'ensemble de la conférence.

**Art. 11 - Annulation de l'événement :** en cas de force majeure, les dates des journées AFPA R&D 2026 pourraient être modifiées ou purement et simplement annulées. Dans ce cas, les montants disponibles après paiement des frais encourus seront partagés entre les exposants au prorata sans possibilité de recours contre l'organisateur.

**Art. 12 - Litiges :** En cas de litige ou de contestation, seuls les Tribunaux de Paris sont compétents.



ASSOCIATION FRANÇAISE  
DE PÉDIATRIE AMBULATOIRE  
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

# CONTACT

Si vous avez des questions, notre équipe reste disponible pour vous répondre :



[pediatrie2026@event-vert.org](mailto:pediatrie2026@event-vert.org)



+33 (0)2 47 27 33 30

